

Conférence-débat organisée par le **SNP Ile-de-France**,
avec l'aimable contribution de l'**UFR d'Études psychanalytiques de l'Université Paris Diderot**

PSYCHOLOGIE ET VIOLENCE COLLECTIVE

Par **DANIÈLE LINHART** et **MARIE PEZÉ**

Samedi 16 juin 2018, de 14 h à 17 h

à l'université Paris Diderot, Amphithéâtre Turing, bâtiment Sophie Germain
8 place Aurélie Nemours, 75013 Paris (M Bibliothèque François Mitterrand)

Pourquoi la prise en charge de la souffrance au travail s'élabore-t-elle selon des modalités qui lui sont propres ?

Le travail qui devrait offrir à chacun l'occasion de poursuivre son questionnement intérieur et de continuer son histoire (M. Pezé) s'est retrouvé otage d'un système dont les principes ont été posés par le taylorisme et se sont déployés dans le lean management (D. Linhart).

Pris par l'intensité et la vitesse de la modernité, le sujet contemporain peine à penser, se penser et plus encore à penser à l'autre. Il devient alors essentiel de comprendre ce que sont les violences collectives et leurs effets sur le psychisme de ceux qui les subissent au travail. Les récentes évolutions du droit du travail, dont la suppression de l'instance censée veiller aux conditions de travail, illustrent et amplifient ce mouvement inscrit dans les modalités actuelles de management. Le travail, vidé de son sens et de ses fonctions, donne lieu à de nouvelles pathologies et psychopathologies catégorisées sous le terme de risques psycho sociaux (RPS) : épuisement professionnel, dépression, suicide, troubles musculosquelettiques...

*Face à ce nouveau fléau, les solutions ne sont plus individuelles : **le seul moyen de remettre l'humain et ses potentialités au cœur du travail est de s'attacher au sujet dans le collectif.***

Quand le travail se fait violence sociale, quelle place pour les psychologues dans la reconstruction du sujet souffrant ?

MARIE PEZÉ, docteur en psychologie, psychanalyste, experte judiciaire,
initiatrice de la consultation *Souffrance et travail* et coordinatrice du réseau *souffrance-et-travail.com*

DANIÈLE LINHART, sociologue, directrice de recherches émérite au CNRS,
membre du laboratoire GTM-CRESPPA UMR-CNRS-Universités de Paris VIII et Paris X

→ Interviendront sur les enjeux de la souffrance au travail :

- ✓ Historique et concepts clefs
- ✓ Pathologies du travail, pathologies de la souffrance
- ✓ Prises en charge collectives et individuelles

→ Répondront aux questions et échangeront avec la salle

GRATUIT pour les **adhérents du SNP**
& les **étudiants de l'UFR Études psychanalytiques**

Inscription par mail à snp-idf@psychologues.org

ou par courrier à SNP IdF, 40 rue Pascal, porte G, 75 013 Paris

Tarifs : 35 € - demandeurs d'emploi & étudiants (sur justificatif) : 10 €

TARIF RÉDUIT pour toute inscription avant le 30 avril 2018

20 € - Demandeurs d'emploi et étudiants : 5 € - (sur justificatif - non remboursable sauf annulation par le SNP)

BULLETIN D'INSCRIPTION (Un bon par personne inscrite)

Conférence-débat **PSYCHOLOGIE ET VIOLENCE COLLECTIVE**

Samedi 16 juin 2018, 14 h–17 h, Amphithéâtre Turing, bâtiment S. Germain, 8 place A. Nemours, Paris 13^e

À renvoyer par courriel à snp-idf@psychologues.org
ou par courrier à **SNP Ile de France, 40 rue Pascal, porte G, 75 013 Paris**

NOM et Prénom :

Numéro de téléphone :

Courriel :

INSCRIPTION GRATUITE

- ☐ Je suis adhérent(e) au SNP - N° d'adhérent :
- ☐ Je suis étudiant à l'UFR Études psychanalytiques- Copie de la carte d'étudiant

TARIF RÉDUIT : Je m'inscris avant le 30 avril 2018 ***

- ☐ Je ne suis pas adhérent(e) au SNP - Je joins un chèque* de 20 €
- ☐ Je suis étudiant (hors UFR Études psychanalytiques) ou demandeur d'emploi** : Je joins un chèque* de 5 €

Tarif normal : Je m'inscris après le 30 avril 2018

- ☐ Je ne suis pas adhérent(e) au SNP : Je joins un chèque* de 35 €
- ☐ Je suis étudiant (hors UFR Études psychanalytiques) ou demandeur d'emploi** : Je joins un chèque* de 10 €

Question aux intervenantes

Afin de mieux vous répondre, les intervenantes vous demandent de leur transmettre votre question **par écrit**. Elle sera **traitée prioritairement** par rapport aux questions de la salle****.

.....

.....

.....

.....

.....

Date et signature

* Chèque à l'ordre du **Syndicat national des psychologues**

** Joindre un justificatif

*** Non remboursable, sauf annulation de la part du SNP

**** Les intervenantes se réservent la possibilité de sélectionner les questions écrites qu'elles traiteront pendant la conférence